



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/11  
14 Novembre 2023



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-treizième réunion  
Montréal, 15 – 19 décembre 2023  
Point 6(b)(ii) de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

**RAPPORT D'AVANCEMENT SUR L'EXAMEN DES RAPPORTS D'ACHÈVEMENT  
DE PROJET**

**Introduction**

1. La décision 90/28(g) demandait que l'Administrateur principal de surveillance et d'évaluation « étudie différents moyens de collecter de meilleures données, d'améliorer l'accessibilité des bases de données et d'améliorer l'accès à l'information en ligne provenant des rapports d'achèvement de projet d'accords pluriannuels et des rapports d'achèvement de projet individuels, dans le contexte de la modernisation de la stratégie de l'information qui doit être examinée par le Secrétariat, et d'intégrer ces questions dans le projet de programme de travail suivi et évaluation pour l'année 2023. » Lors de la 91<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, le programme de travail suivi et évaluation pour l'année 2023 a été adopté<sup>2</sup> et il a été décidé qu'un examen interne des rapports d'achèvement de projet et des formats, procédures et bases de données connexes aurait lieu en 2023 (décision 91/9).

2. Le présent document est un rapport d'avancement sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de cette activité. Le rapport final et les propositions de nouveaux formats de rapports d'achèvement de projet seront présentés à la 94<sup>e</sup> réunion.

**Rapport périodique**

3. L'unité d'évaluation a examiné l'histoire du Fonds et a identifié les décisions pertinentes concernant les rapports d'achèvement de projet et les bases de données de suivi et d'évaluation. Elle a en outre lancé des enquêtes auprès des parties prenantes.

<sup>1</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/1

<sup>2</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/11/Rev.1

4. L'Administrateur principal de surveillance et d'évaluation a organisé des sessions de consultation avec les agences bilatérales et d'exécution lors des réunions de coordination interagences qui se sont tenues en mars et en octobre 2023. Entre les deux réunions, un questionnaire a été envoyé aux agences, les invitant à partager leur expérience relative aux rapports d'achèvement de projet et aux outils connexes, et à suggérer des améliorations. Le questionnaire couvrait des sujets relatifs à l'utilité et à la valeur des formats de rapports d'achèvement de projet individuels et d'accord pluriannuels, à l'applicabilité des bases de données d'expérience vis-à-vis des utilisateurs et à de potentiels points à améliorer.

5. Les résultats préliminaires tirés de l'analyse des réponses des agences ont été partagés avec le Secrétariat. La discussion avec le Secrétariat concernant la refonte des rapports d'achèvement de projet a introduit une perspective supplémentaire sur le rôle des rapports d'achèvement de projet en tant qu'exigence dans le cycle de gestion de projet. Un processus de collaboration continue a été établi afin de faciliter l'identification des exigences relatives aux rapports d'achèvement de projet à prendre en compte dans la conception et dans la mise en œuvre du système de gestion de la connaissance.

6. Il est ressorti des consultations qu'il existait une redondance et un manque de valeur ajoutée dans la soumission de rapports d'achèvement de projet pour les projets de rapports de vérification. Du fait de leur nature même, les rapports de vérification sont des exigences relatives au projet, mais ils ne constituent pas des projets de mise en œuvre en soi. Ainsi, le format de rapport d'achèvement de projet, conçu pour faire état de la mise en œuvre d'un projet, n'est pas adapté pour les rapports de vérification.<sup>3</sup> En outre, les informations collectées par le biais d'un rapport d'achèvement de projet concernant un rapport de vérification n'apportent pas de données supplémentaires qui ne seraient pas déjà à disposition du Secrétariat.

7. L'Administrateur principal de surveillance et d'évaluation voudrait remercier les agences pour leur soutien et leurs suggestions d'amélioration du rapport d'achèvement de projet. Certaines des informations requises dans quelques sections des formats existants de rapports d'achèvement de projet sont déjà mises à disposition du Secrétariat par d'autres mécanismes de déclaration. L'examen en cours contribue à identifier les flux de déclaration dupliqués, selon les réponses des agences, et leurs suggestions seront prises en compte dans la préparation du rapport final.

8. D'autres suggestions ont été faites concernant la possibilité d'une soumission en ligne des rapports d'achèvement de projet individuels. Actuellement, ceux-ci sont soumis par courriel. Les informations à déclarer dans les bases de données d'expérience sont extraites et téléchargées manuellement. L'Administrateur principal de surveillance et d'évaluation a noté que les suggestions des agences et de l'unité d'évaluation travaillent à aborder ces points dans le cadre d'un examen en cours concernant la refonte des procédures, des bases de données et des outils relatifs aux rapports d'achèvement de projet.

---

<sup>3</sup> Voir paragraphes 65 et 66 (a)(ii) du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/22.